

Thèmes formations 2011	Durée	Public cible et pré requis
Formation initiale Connaître la CFTC et ses services, ainsi que les différents <u>mandats</u> . <i>Formation transversale indispensable pour accéder aux autres formations thématiques***</i>	<u>Durée 4 jours</u> * du 1er au 4 février * du 14 au 17 mars * du 20 au 23 juin * du 12 au 15 sept * du 24 au 27 oct	* Militant débutant ou futur militant (aval du DS) Pas de pré requis
Développer sa section syndicale et asseoir sa représentativité	<u>Durée 3 jours</u> * du 11 au 13 avril * du 10 au 12 oct.	Tout militant est appelé à promouvoir la CFTC. Pré requis : formation initiale
Délégué syndical	<u>Durée 4 jours</u> * du 28 au 31 mars	Tout DS ou futur DS (aval du DS actuel) Pré requis : formation initiale
Préparer et gagner les élections. Maîtriser les règles de représentativité et ses enjeux <i>Intervention juriste</i>	<u>Durée 3 jours</u> * du 07 au 09 fév. * du 19 au 21 sept.	Formation indispensable à tout militant confronté aux élections professionnelles. Pré requis : formation initiale si possible + DS si possible
CE Economique niveau 1 Remplir sa mission de partenaire économique <i>Intervention expert-comptable et juriste</i> Formation à la charge du CE	<u>Durée 5 jours</u> * du 21 au 25 mars * du 14 au 18 nov.	* Tout membre titulaire CE * Suppléant CE et RS/CE sur accord entreprise. * Ouvert au non adhérent Pré requis : formation initiale (pour adhérents)
CE Economique niveau 2 Gestion des conflits et procédures judiciaires Formation à la charge du CE	<u>Durée 3 jours</u> * du 6 au 8 juin	* Tout membre titulaire CE * Suppléant CE et RS/CE sur accord entreprise. * Ouvert au non adhérent Pré requis : formation initiale + éco niveau 1
Formation Professionnelle Continue & GPEC <i>Réforme FPC et accords GPEC</i>	<u>Durée 3 jours</u> * du 26 au 28 sept.	Priorité aux membres CE , puis à tout militant. Pré requis : formation initiale + éco niveau 1
CHSCT <i>Différents intervenants spécialisés</i> Formation à la charge de l'employeur	<u>Durée 5 jours</u> * du 16 au 20 mai	* Tout membre élu CHSCT * RS/CHSCT sur accord entreprise. * Ouvert au non adhérent Pré requis : formation initiale (pour adhérent)
Thématique santé - Risques psychosociaux ----- - Troubles Musculo Squelettiques ----- <i>Différents intervenants spécialisés</i>	<u>Durée 3 jours</u> * du 03 au 05 oct. * du 07 au 09 nov.	Ouvert à tout adhérent et non adhérent Pré requis : formation initiale + CHSCT pour public éligible
Protection sociale : retraite, santé, prévoyance, dépendance, inaptitude, handicap... (cellule PDP)) <i>Différents spécialistes selon spécificités</i>	<u>Durée 3 jours</u> * du 27 au 29 juin	Tout militant est concerné par ce sujet. Pré requis : formation initiale + CHSCT pour public éligible
Délégués du Personnel <i>Intervention d'un inspecteur du travail</i>	<u>Durée 3 jours</u> * du 7 au 9 mars	DP ou futur DP (aval du DS) Pré requis : formation initiale
Conseiller prud'hommes Module 4	<u>Durée 4 jours</u> * du 2 au 5 mai	* Formation obligatoire pour le conseiller CPH * Ouvert également au défenseur CPH
Base juridique <i>Intervention d'un avocat et d'un juriste</i>	<u>Durée 2 jours</u> * du 04 au 05 avril * du 17 au 18 oct.	Priorité aux DS , puis aux autres militants ayant suivis la formation thématique. Pré requis : formation initiale + thématique de base
Droit local <i>Intervention juriste spécialisé en droit local</i>	<u>Durée 2 jours</u> * du 21 au 22 nov.	Tout militant remplissant les pré-requis Pré requis : formation initiale + base juridique
Communication écrite/orale (négociation)	<u>Durée 3 jours</u> * du 23 au 25 mai	Tout militant appelé à rédiger et à négocier Pré requis : formation initiale
Réunions thématiques d'information des assistants maternels	<u>Durée 1 jour</u> * date à préciser	Réservé à l' assistant maternel et à l'employeur particulier d'assistant maternel